

L'incendie du
4 Août 1846,
à Commenca 80

NOTICE HISTORIQUE SUR LA

à 7 h. du
soir; le
5 à 3 h. du
matin, la
Provence
était en
flamme
maître
Bouvier
la ville

ars, et
le premier
étage
Acid-fut
brûlé.

(Chronique)
grande la
Provence
de la

cinq des syndics de la construction. Ce Presbytère était en pierre et avait l'un de ses pignons sur la rue l'Ange-Gardien ; il a subsisté jusqu'au terrible incendie du 4 Août 1846. Il fut détruit dans cette nuit désastreuse avec plus de 350 autres édifices ; l'élément destructeur s'arrêta-là heureusement ; il était à la porte de l'Eglise. Les RR. PP. Jésuites, qui desservaient alors La Prairie purent, dans l'automne qui suivit cet incendie, se procurer un logement, en achetant, et faisant transporter et rebâtir sur le terrain à l'usage du Curé, une vieille maison en bois qui les abrita misérablement pendant deux hivers. Ces dépenses furent faites par la Fabrique. Cet étroit logis fut le hangar de la cure depuis le 29 Mars 1848 jusqu'au 16 Avril 1856, jour où il fut incendié à son tour avec une bonne partie de la dime de l'année.

Le Presbytère actuel en briques et à deux étages a été construit en 1847 ; la première pierre des fondations en fut posée le 1er Août et il commença d'être habité le 29 Mars 1848. Ce dernier presbytère y compris les dépendances et la clôture du jardin a coûté 25,400 lbs. De cette somme la paroisse a payé, par répartition légale, 20,000 lbs. la Fabrique 3,000 lbs. et les PP. Jésuites 2,400 lbs. Depuis M. Gravel, Curé actuel, y a mis environ £100 pour diverses améliorations, persiennes, dépendances, etc.

Après l'achèvement du Presbytère en pierre en 1813, M. Boucher voulut avoir le vieux Presbytère (celui bâti par MM. Gaschier et Ulric) pour lui servir de hangar, et on le lui refusa. Bien plus on le laissa sans aucunes dépendances auprès du Presbytère qu'on venait de bâtir et il fut obligé de faire lui-même les frais de transport et de reconstruction des bâtiments qui lui étaient nécessaires. La conduite des paroissiens avait été, cette fois, bien différente de ce qu'elle fut après l'incendie du hangar en 1856. Car alors, au premier appel qui leur fut fait, les paroissiens souscrivirent à peu de chose près ce qu'il fallait, non pour rembourser au Curé plus du tiers de ses revenus annuels qui avait été brûlé, mais pour construire un bel et bon hangar pour son usage.

Dans la même année 1813 la glace causa quelques ravages, entre autres elle rasa une Chapelle de procession située dans le haut du village dans l'endroit maintenant occupé par la cour de Ls. H. Roy Portelance, aubergiste. Elle ne fut pas rebâtie et son emplacement que la Fabrique tenait des Jésuites fut alors vendu.

Le 14 Septembre le vieux Presbytère fut crié et vendu pour la somme de 750 lbs. Cet argent fut destiné à construire une Chapelle des Morts près de l'Eglise ; mais il survint des difficultés ; on ne put s'entendre et la construction de cette Chapelle ne s'exécuta qu'en 1820. On lui fit un petit clocher dans lequel on mit une cloche qui coûta 234 lbs.; c'est celle qui est aujourd'hui sur la Maison de Charité.

En
on ne
à don
lui fit

Cette
de la
Congrè
dans n
remont
édifice
où elle
et qui
en bois
de l'Es
que plu
proprié
conserv
tiennes
tudes re
puissen
mais de
jets dar
ragemen
tunés) f
cle. L
bre 184
à la sol
de cette
tain qu
vres, et
vues inc
qu'elles
demand
chargée
tout-à-
renferm
sonne d
parfaite
au moie
cette ar
50 quan
à désire
le Cou
En 1